

La majorité des cantines scolaires n'ont pas rouvert leurs portes

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4883 - Jeudi 19 septembre 2019 - Prix : 10 DA

En vue de préserver sa pérennité

Des mesures d'urgence pour sauver El Hadjar

Autorité nationale indépendante des élections

Charfi : «Conférer au futur président une légitimité forte»

Les combats reprennent de plus belle autour de Tripoli

Par Mohamed Habili

Après une accalmie de plusieurs jours, les combats ont retrouvé ces dernières heures leur intensité autour de Tripoli entre les forces relevant de Tobrouk et celles qui se réclament du gouvernement d'Union nationale dirigé par Fayaz el-Serraj. Comme il était attendu, les affrontements se sont de nouveau concentrés au sud de la capitale libyenne, plus précisément dans les parages de ce verrou qu'est Ghariyan, conquise par l'Armée nationale libyenne de Khalifa Haftar deux jours avant son offensive sur Tripoli, perdue par elle quelques semaines plus tard au terme d'une humiliante débâcle. Depuis les deux armées ont choisi pour l'essentiel de camper sur leurs positions acquises précédemment, soit pour donner leur chance à des négociations dont elles auraient convenu de tenir secrètes, soit pour accumuler de nouvelles forces dans l'attente d'un choc encore plus violent que le premier. La contre-attaque réussie mais limitée du GNA, suivie d'une accalmie, ont semblé donner raison à Hassan Salamé, l'émissaire onusien, pour qui la preuve serait faite désormais qu'il n'y a pas d'issue militaire à la crise libyenne, que celle-ci n'est possible que d'une solution politique. Mais la reprise actuelle des combats sur plusieurs fronts à la fois dit assez que celle-ci n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Suite en page 3

Gaid Salah depuis la 6^e Région militaire

«Nous avons préservé ensemble les institutions de l'Etat»



En visite à Tamanrasset, le chef d'état-major, Ahmed Gaid Salah, a prononcé, hier, une nouvelle allocution sur la situation politique que traverse le pays. Depuis la 6^e Région militaire, le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé que «depuis le début de la crise, on a compris qu'un complot se tramait dans l'ombre contre l'Algérie et son peuple».

Lire page 2

Accompagnement du scrutin présidentiel

Le rôle des médias souligné par le ministre de la Communication

Une grande perte pour le cinéma algérien

Le réalisateur Moussa Haddad n'est plus

Gaid Salah depuis la 6^e Région militaire

«Nous avons préservé ensemble les institutions de l'Etat»

■ En visite à Tamanrasset, le chef d'état-major, Ahmed Gaid Salah, a prononcé, hier, une nouvelle allocution sur la situation politique que traverse le pays. Depuis la 6^e Région militaire, le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé que «depuis le début de la crise, on a compris qu'un complot se tramait dans l'ombre contre l'Algérie et son peuple».

Par Meriem Benchaouia

«Je voudrais, de prime abord, indiquer que nous savions, dès le début de la crise, qu'un complot se tramait en secret contre l'Algérie et son peuple, nous avons dévoilé ses tenants et aboutissants au bon moment, de même que nous avons élaboré une stratégie efficiente exécutée par étapes, conformément à ce que nous permettent la Constitution et les lois de la République», a-t-il indiqué. «Nous avons fait face à ce dangereux complot qui visait à détruire notre pays, et le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a décidé, de par sa responsabilité historique, de faire face à la bande et avorter ses desseins abjects. Nous nous sommes engagés devant Allah et la patrie, à accompagner le peuple et les institutions de l'Etat et nous avons tenu parole», a-t-il soutenu. Il a souligné que «nous avons adopté, en nous adressant aux fidèles citoyens de cette chère patrie, un discours clair et franc, tel que nous l'a appris notre glorieuse Révolution de libération». Le général de corps d'armée a affirmé que «tous nos discours émanent du principe du patriotisme, dans son concept global, et sont imprégnés de constance dans la sincérité de l'orientation que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire n'a eu de cesse d'exprimer à l'opinion publique nationale, tout particulièrement, à chaque fois que l'occasion se présente». Selon lui, «le peuple s'est ainsi rallié à son armée tel un seul homme. Cette position, marquée par la communion, la solidarité et la compréhension commune de ce qui se passe dans le pays, restera gra-



vée dans l'histoire». «Nous remercions Allah, nous avons préservé ensemble les institutions de l'Etat et sauvé notre bon fonctionnement. Ces institutions qui ont pu réaliser, en un laps de temps, des résultats notables, qui ont contribué à rassurer le peuple et à instaurer un climat de confiance mutuelle», a-t-il ajouté.

«Toutes les conditions ont été réunies» pour les présidentielles

Deux jours après la convocation, par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, du corps électoral pour le 12 décembre 2019, Gaid Salah a souligné que

«toutes les conditions propices à la tenue de cette échéance électorale, dans un climat de confiance et de transparence ont été réunies». Il a indiqué, dans ce sens, que cela a pu être possible «à travers la mise en place de cette Autorité nationale, l'élection de son président et son installation avec ses cinquante membres, qui comptent parmi les compétences nationales connues pour leur intégrité et leur loyauté». A cet effet, le chef d'état-major a évoqué le président de l'Autorité indépendante des élections, Mohamed Charfi. «Je tiens à féliciter Mohamed Charfi qui a été plébiscité en tant que président de cette Autorité nationale indépendante, et à lui

souhaiter ainsi qu'à tous les membres toute la réussite et les succès dans les missions sensibles qui leurs sont assignées. Cette Autorité jouit, pour la première fois, de toutes les prérogatives pour organiser le processus électoral du début à la fin, et nous affirmons que l'Armée nationale populaire l'accompagnera», a-t-il affirmé. «Il n'y a pas lieu, pour quiconque, de chercher des faux prétextes pour remettre en cause l'intégrité du processus électoral ou l'entraver», a-t-il dit. Selon lui «ces deux lois qui ont été approuvées, auront un rôle central dans l'organisation du processus électoral et sa réussite, conformément aux revendica-

PHO.R. tions populaires. Ces lois feront ainsi office de voies éclairées, qui mèneront vers la réussite escomptée dans ce domaine».

Mesures d'interpellation des véhicules transportant les manifestants

Le général de corps d'armée a affirmé que l'Institution militaire a constaté que des relais de la bande font de la liberté de déplacement un prétexte. «Nous avons constaté sur le terrain que certaines parties, parmi les relais de la bande, aux intentions malveillantes, font de la liberté de déplacement un prétexte, pour justifier leur dangereux comportement, qui consiste à créer tous les facteurs qui perturbent la quiétude des citoyens», a-t-il déclaré. Ces parties drainent «chaque semaine des citoyens issus de différentes wilayas du pays vers la capitale, afin d'amplifier les flux humains, dans les places publiques, avec des slogans tendancieux qui n'ont rien d'innocent que ces parties revendiquent», a-t-il poursuivi. Selon lui, «leur véritable objectif est d'induire l'opinion publique nationale en erreur avec ces moyens trompeurs pour s'auto-proclamer fallacieusement comme les porte-voix du peuple algérien». «A cet effet, j'ai donné des instructions à la Gendarmerie nationale pour faire face avec fermeté à ces agissements, à travers l'application rigoureuse des réglementations en vigueur, y compris, l'interpellation des véhicules et des autocars utilisés à ces fins, en les saisissant et en imposant des amendes à leurs propriétaires», a-t-il conclu.

M. B.

Autorité nationale indépendante des élections

Charfi : «Conférer au futur président une légitimité forte»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi a souligné, mercredi à Alger, «l'importance» d'organiser l'élection présidentielle afin de conférer au futur président de la République la «légitimité forte et suffisante» nécessaire au règlement de la crise politique que connaît l'Algérie. «Aller vers une élection présidentielle est important», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, soutenant que cette élection peut «conférer au futur président une légitimité forte et suffisante» qui ne peut découler que d'un scrutin sincère et transparent. Selon M. Charfi, l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé au 12 décembre prochain, permettra de conjurer les périls que peut susciter une période de «transition» et alléger les coûts de la

solution à la crise actuelle sur tous les plans, notamment «politique et économique». «L'intérêt d'aller vers une période de transition dans le cas de l'Algérie ne se présente pas», a-t-il estimé, relevant le risque de «se retrouver dans un Etat incontrôlable». «Rien ne garantit la réussite de cette période», a-t-il ajouté. Il a réitéré, à l'occasion, l'engagement de l'Autorité et de ses 50 membres à œuvrer pour l'organisation d'un «scrutin libre et démocratique» qui permettra d'élire un «président légitime» et qui sera l'émulation d'une volonté populaire exprimée «sans craintes et sans contraintes». «La transparence et la sincérité du scrutin sera assurée à 100%», a-t-il affirmé, soutenant que son Instance «ne permettra aucune interférence». Il a plaidé, dans ce contexte, pour la nécessité de renouer les liens

de la confiance avec les citoyens, considérant que les conditions sont propices à l'organisation de l'élection présidentielle, citant à ce titre, la révision de la loi relative au régime électoral et la création de l'Autorité qu'il préside. «Les citoyens sont également responsables de la réussite du scrutin à travers l'exercice de leur droit de vote», a-t-il poursuivi. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections a opposé, en outre, un démenti aux assertions selon lesquelles son Instance a été désignée. «Elle n'est pas désignée. Je m'inscris en faux», a-t-il répondu à la question sur la désignation des membres de cette instance. «L'Autorité a été proposée par les membres de la société civile et par les partis politiques qui ont participé au dialogue. Elle a été constituée dans le cadre

du dialogue national. Son président a été élu à main levée et publiquement, en présence de la presse», a-t-il noté. M. Charfi a fait savoir, par ailleurs, qu'un groupe de contact au sein de l'Autorité a déjà été mis en place pour que «le transfert des prérogatives d'organisation des élections à l'Autorité se fasse dans les temps voulus». Il a annoncé, également, l'installation, à partir de la semaine prochaine, des démembrements de l'Autorité prévus par la loi, au niveau des wilayas et au niveau des communes et des représentations diplomatiques et consulaires. Un site internet propre à l'Autorité et dédié à l'organisation du scrutin sera lancé dans les prochaines 48 heures, selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Kamel L./APS

En vue de préserver sa pérennité

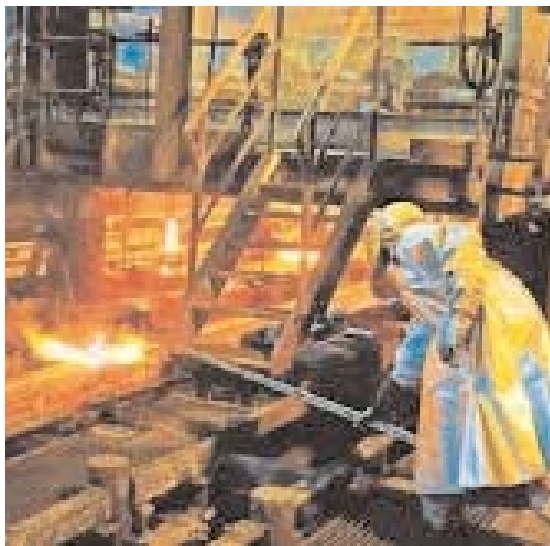
Des mesures d'urgence pour sauver El Hadjar

■ Dans le but de réhabiliter l'activité du complexe d'El Hadjar, fleuron de l'industrie nationale, le gouvernement a pris plusieurs mesures d'urgence pour traiter les entraves à son fonctionnement.

Par Louiza Ait Ramdane

Le complexe sidérurgique Sider El Hadjar a été secoué, durant ces derniers temps, par plusieurs événements qui ont mis à rude épreuve l'activité de cette usine. Pour parer à cette situation, plusieurs mesures d'urgence ont été décidées lors du Conseil interministériel, présidé mardi par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour traiter les problèmes du complexe sidérurgique Sider-El Hadjar. Selon un communiqué des services du Premier ministre, Noureddine Bedoui a insisté sur le rôle et la responsabilité qui incombent à tous les travailleurs et les responsables du complexe en vue de le préserver.

Ainsi, pour traiter immédiatement les différentes entraves au fonctionnement de ce complexe, relancer son activité selon les normes en vigueur, développer ses capacités de production et promouvoir le produit national, il a été décidé d'introduire l'obligation pour toutes les entreprises en charge de la réalisation des projets publics d'approvisionnement leurs chantiers «*exclusivement*» en fer produit localement, essentiellement à partir du complexe d'El Hadjar. Cette condition sera dorénavant introduite dans les cahiers des charges relatifs à tout projet financé par le Trésor public. Et afin de mettre en œuvre cette décision, prise par le gouvernement après avoir procédé à un minutieux diagnostic de la situation actuelle au niveau du complexe et écouté différentes propositions, le complexe d'El Hadjar a été chargé d'assurer des points de vente de ses produits à tra-



P.M.D.R.

vers l'ensemble du territoire national. Dans ce cadre et afin d'assurer un suivi quotidien de l'état de mise en œuvre de ces mesures d'urgence prévues au profit du complexe El Hadjar et des mines d'Ouensa et Boukhadra, il a été décidé la création d'une commission interministérielle présidée par le ministre de l'Industrie et des Mines et composée des secteurs de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Finances, de l'Energie, du Commerce, des Travaux publics, des Transports, des Ressources en eau, du Travail et de la Formation professionnelle. Cette commission, qui sera représentée au niveau des wilayas de Annaba, Tébessa, Souk Ahras, Guelma et El Tarf, doit être «*pragmatique*» et présenter, chaque mois, ses rapports

périodiques qui seront examinés lors de la réunion interministérielle. Des cellules de veille seront mises en place au niveau des wilayas concernées sous la supervision du ministre de l'Intérieur. Elles se chargeront de l'observation quotidienne et de l'anticipation des solutions pour garantir un approvisionnement régulier du complexe El Hadjar et une exploitation optimale des richesses minières pour le développement de la région. Toutes les wilayas ont été appelées à adapter leur organisation aux spécificités économiques qu'elles recèlent, et ce, au service de leurs habitants au premier degré. Par ailleurs, il a été décidé de mobiliser toutes les entreprises intervenantes, dont l'entreprise des Mines de fer de l'Est (MFE), le

complexe El Hadjar et la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) et le groupe Logitrans pour garantir l'approvisionnement régulier du complexe en matière première et éviter toute perturbation dans l'opération de production, en renforçant les capacités logistiques à travers la mobilisation d'un train de fret supplémentaire et des camions de transport terrestre. Il a été convenu, en outre, d'accélérer l'examen de la demande déposée par le complexe d'El Hadjar auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en vue de lui permettre de faire face à ses dépenses financières, et régler notamment ses dettes envers les tiers. Par ailleurs, le ministre des Transports a été chargé d'accélérer le processus de modernisation et de dédoublement de la nouvelle ligne minière Est, afin de valoriser les investissements publics lancés et garantir leur durabilité et maintenance. Un intérêt particulier sera également accordé au facteur humain à travers la formation continue au profit des ressources humaines, à l'effet de les qualifier pour mener à bien leur rôle dans le développement national. Ainsi, il a été décidé de réhabiliter l'Institut national des mines de Bordj El Bahri au profit du secteur, et de l'exploiter avec les capacités universitaires et des écoles spécialisées au service du développement national. Enfin, il a été décidé de tenir une session du Conseil des participations de l'Etat (CPE) afin d'examiner les questions relatives au développement des activités des mines et de la sidérurgie.

L. A. R.

Faute de personnel qualifié ou de locaux adéquats

La majorité des cantines scolaires n'ont pas rouvert leurs portes

Faute de personnel qualifié, de locaux adéquats ainsi que le manque d'expérience des Assemblées communales dans la gestion des restaurants administratifs à Alger ou dans les autres wilayas du pays, des établissements scolaires n'ont pas encore ouvert les portes de leurs cantines et celles opérationnelles servent aux élèves des repas froids. Depuis des années, les propos et promesses des responsables ne sont jamais concrétisés sur le terrain et malgré cela ils se disent satisfaits de l'avancement de leurs projets et l'application de leur mesures ! A croire que les ministres et les responsables vivent sur une planète et le peuple sur une autre. Au début de l'année scolaire 2019/2020, le ministre de l'Education nationale avait annoncé l'ouverture de 94% des cantines scolaires en Algérie,

chose qu'on ne retrouve pas sur le terrain. En effet, à Alger, la majorité des cantines scolaires n'ont pas encore ouvert leurs portes, certaines ouvrent occasionnellement, une fois ou deux par semaine, et celles ouvertes depuis le début de cette année scolaire servent aux élèves des repas froids. La directrice d'une école primaire située à Zeralda et qui n'a pas encore ouvert la cantine scolaire nous a affirmé que «*c'est à cause du manque de personnel qualifié, de matériel, de chaises, de tables, que nous n'avons pas pu ouvrir notre cantine et elle risque de rester fermée cette année encore*». Elle ajoutera avoir reçu plusieurs plaintes des parents d'élèves à cause de la non réouverture de la cantine. Dans d'autres écoles primaires, en faisant un état des lieux on comprend très vite que les cantines scolaires sont gérées,

depuis leur existence, de façon archaïque et hasardeuse, alors qu'un décret exécutif fixant les dispositions applicables aux cantines d'établissements scolaires primaires, publié au «*Journal officiel*», stipule que le personnel exerçant doit être de bonne santé et moralité, n'ayant pas d'antécédents incompatibles avec l'exercice de ses missions. Pourtant, il n'en est rien pour certaines cantines, puisqu'on charge, au hasard, des agents communaux «*novices*» pour les installer derrière les fourneaux et des repas ne répondant point aux règles d'hygiène. D'où les foyers d'intoxications alimentaires signalés dans différentes régions du pays. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui, car la directrice locale de l'Education de Blida, Ghenima Ait Ibrahim, l'avait soulevé à la fin de l'année scolaire 2018/2019, affirmant que «*près de la moitié*

des cantines scolaires de la wilaya de Blida servent des repas froids aux élèves, alors que d'autres ne sont même pas opérationnelles», contrairement à ce qui est promis par des présidents d'Assemblées populaires communales à l'ouverture de chaque année scolaire de servir des repas chauds et ce, en dépit de la disponibilité du budget mobilisé par l'Etat pour la restauration scolaire. «*Tous les présidents d'APC s'engagent, lors de la rentrée scolaire, à ouvrir l'ensemble des cantines pour servir des repas chauds aux élèves, mais ça n'est jamais le cas et, les P/APC justifient cette situation par le retard dans la signature de contrats avec les fournisseurs et le manque de main-d'œuvre*», soulignent des directeurs des établissements éducatifs qui n'ont pas encore ouvert leurs cantines. Cette situation qui

LA QUESTION DU JOUR

Les combats reprennent de plus belle autour de Tripoli

Suite de la page une

D'une part, en effet, il est clair que Tobrouk est tenu de faire d'abord oublier la débâcle de Ghariyan, d'envisager d'entrer dans un processus pacifique quelconque, à supposer bien sûr qu'il nourrisse pareille intention. De l'autre, il y a le préalable posé par Tripoli, pour qui l'ANL doit impérativement retourner aux positions qui étaient les siennes au début du mois d'avril. Même dans l'hypothèse où l'ANL a acquis la conviction qui jusque-là lui manquait, à savoir qu'une victoire militaire n'est décidément pas possible, il lui faudrait encore rentrer dans Ghariyan, ou bien alors réaliser une percée de valeur équivalente. Le fait est qu'elle ne peut s'engager dans des pourparlers sur une défaite éclatante. Or il ne semble même pas qu'elle soit dans cet état d'esprit. La recrudescence sur le plan militaire s'est accompagnée d'une escalade verbale, chez Tobrouk tout au moins, qui pour la première fois a affirmé tout bonnement qu'il n'y a pas de solution à la crise que militaire. Ce n'est pas là le genre de propos que tient un camp impliqué dans un conflit armé. Encore moins d'ailleurs s'il voit la guerre tourner en sa faveur. D'une façon générale, un camp qui est en train de l'emporter militairement, a tendance à pacifier son discours, à le délégitimer. Et vice-versa. Cela semble évident dans le cas de Tobrouk. Sans préjuger de ses choix ultimes, qui du reste ne dépendront pas que de lui, mais également de ses alliés étrangers, et en premier lieu de l'Egypte, et peut-être aussi mais à un degré moindre des Emirats, Tobrouk a dans l'immédiat besoin d'une revanche compensatrice. Tant qu'il ne l'a pas prise, il est inutile de l'appeler à de meilleures dispositions. Pour autant, on ne peut exclure que ce camp soit réellement convaincu de ce qu'il affirme, qu'en effet il n'existe qu'une seule issue, et qu'elle est militaire. Car tout autre, et notamment celle à laquelle en appelle l'émissaire onusien, a pour possible effet de consacrer ce qui existe déjà : la division de la Libye en deux entités à vocation étatique.

M. H.

pénalise les élèves, notamment ceux issus de localités éloignées et qui se retrouvent contraints de manger un repas froid, est aussi induite par le «*manque d'expérience*» des Assemblées communales dans la gestion des restaurants administratifs, notamment en ce qui concerne l'établissement de contrats avec les fournisseurs.

Thinine Khouchi

Accompagnement du scrutin présidentiel

Le rôle des médias souligné par le ministre de la Communication

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a souligné, hier à Oran, l'importance des médias des secteurs public et privé dans l'accompagnement des élections présidentielles du 12 décembre prochain.

Par Adel B.

S'exprimant sur les ondes de Radio El Bahia à l'occasion de sa visite dans la wilaya d'Oran, M. Rabehi a indiqué que «les médias publics et privés auront un rôle important à jouer comme ils l'ont toujours fait, dans le but de mettre en valeur les efforts de l'Etat ayant conduit à la prise de mesures administratives, juridiques et politiques pouvant constituer une base pour l'organisation des

élections présidentielles». «Les médias audiovisuels et la presse écrite continueront à déployer des efforts pour accompagner toutes les activités liées aux élections, qu'il s'agisse de la vulgarisation des textes et lois régissant le scrutin, ou de la présentation des candidats à ces échéances, mais aussi à diffuser les réactions des citoyens quant à ce rendez-vous électoral et les activités des partis politiques et des candidats», a-t-il précisé. M. Rabehi a ajouté, à ce propos, que ces échéances électorales seront «largement suivies par les citoyens compte tenu de l'importance qu'elles revêtent pour l'avenir de la nation. Un avenir que nous souhaitons très positif et s'accorde avec nos aspirations de paix, de sécurité et de prospérité», a-t-il ajouté. «Les médias ont également un rôle important à jouer dans l'éducation et l'orientation de la société», a encore rappelé M. Rabehi, ajoutant que ces médias sont «des outils efficaces pour faire connaître les atouts et richesses des régions du pays et des moyens permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations de manière à permettre à l'Etat d'en trouver les réponses et des solutions adéquates». Le ministre a estimé que «le peuple algérien est convaincu que ce rendez-



vous électoral est le meilleur moyen de sortir de la situation actuelle». «Nous serons à la hauteur de tous les challenges et défis auxquels le pays est confronté. Ceci nous permettra de conjuguier nos forces et de nous engager dans tout ce qui apportera paix, sécurité et stabilité à notre pays», a-t-il dit. Par

ailleurs, le ministre de la Communication a fait savoir que son département présentera au gouvernement des textes juridiques qui encadreront le secteur des médias publics et privés de manière à ce que «toute la corporation du secteur puisse bénéficier de bonnes conditions de travail et disposer d'un climat

lui permettant de consacrer ses droits et devoirs, une aspiration tant exprimée en vue de sa concrétisation dans un cadre plus transparent». Hassan Rabehi a poursuivi sa visite à Oran en inspectant des établissements relevant de son secteur ainsi que des infrastructures culturelles. A. B./APS

APN

Rapport adopté sur la levée de l'immunité parlementaire de Tliba

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, le rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire du député Baha-Eddine Tliba, laquelle sera soumise à l'instance compétente, a indiqué un communiqué de cette instance législative. La commission des Affaires

juridiques, administratives et des libertés a poursuivi ses travaux par la tenue d'une réunion, présidée par Ammar Djilani et auditionné de nouveau le député concerné par la demande de la levée de l'immunité parlementaire présentée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a précisé le communiqué. Le président de la Commission a rappelé, dans ce cadre,

«les procédures de levée de l'immunité parlementaire prévues par la loi», soulignant «la nécessité de respecter les formes juridiques stipulées par la loi en la matière». La Commission a examiné les différentes mesures juridiques y afférentes à travers le débat, par ses membres, des procédures législatives et réglementaires relatives à la question. La

Commission a également «adopté le rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire sur un député de l'APN, qui sera soumis à l'instance compétente. La Commission relève, toutefois, que le député concerné s'attache à son immunité parlementaire et ne souhaite pas y renoncer», conclut la même source. Safy T.

Barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou)

Les eaux usées à l'origine de la mort de poissons

Les rejets d'eaux usées dans la cuvette du barrage de Taksebt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sont à l'origine de la mort de poissons enregistrée depuis une vingtaine de jours au niveau de cet ouvrage hydraulique, selon les conclusions des analyses d'un laboratoire national, a-t-on appris mardi du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Belaid Abdelhafid. «Les résultats des ana-

lyses effectuées par le laboratoire national d'analyse et de contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture et de la salubrité du milieu de Ain Bénian, sur des échantillons de poissons morts et de l'eau du barrage prélevés sur la zone infectée, ont révélé une forte concentration d'eaux usées», a indiqué M. Belaid.

«Des eaux usées en provenance des villages en amont du barrage et qui

contiennent de la matière organique ont causé une prolifération «impressionnante» de micro-algues. Ces micro-algues ont consommé presque tout l'oxygène qui se trouve dans l'eau au niveau du site concerné par le phénomène de mortalité, ce qui a causé la mort de la brème, le poisson étant mort par eutrophisation (asphyxie d'un écosystème aquatique due à une prolifération d'algues qui

consomment tout l'oxygène)», a-t-il expliqué à l'APS. Lors d'un déplacement in situ, dimanche dernier, avec une commission mixte composée des directeurs locaux de la pêche et des ressources halieutiques, des services agricoles et des ressources en eau, une couleur verdâtre de l'eau a été relevée par ces responsables qui ont soupçonné alors une mort par eutrophisation. Hani Y.

Présidence

Mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a procédé, mardi, à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. A ce titre, sont nommés au poste de «wali », Messieurs :

1. Aissa Ouroua, wali de Skikda.
2. Cheikh Laardja, wali de M'sila.
3. Hadjri Darouf, wali de Mascara.
4. Abdelkader Djellaoui, wali d'Oran.
5. Aboubakr Essedik Boucetta, wali de

Ouargla.

6. Kamel Touchène, wali d'El Bayadh.
7. El Ghali Abdelkader Belhezadji, wali de Bordj Bou-Arréridj.
8. Mustapha Aghamir, wali d'Illizi.

Par ailleurs, sont nommés au poste de «wali délégué», Mesdames et Messieurs :

- 1- Djamel Gasmia, wali délégué de la circonscription administrative de Chéraga.
- 2- Youcef Bechlaoui, wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda.
- 3- Samir Nefla, wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida.

- 4- Fouzia Naama, wali délégué de la circonscription administrative de Sidi M'hamed.

- 5- Cherif Boudour, wali délégué de la circonscription administrative de Baraki.
- 6- Yazid Delfi, wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey.
- 7- Amar El Gouassem, wali délégué de la circonscription administrative de Draria.
- 8- Ouassila Bouchachi, wali délégué de la circonscription administrative de Djanet.
- 9- Abdelouhab Zini, wali délégué de la

circonscription administrative de Debdeb.

- 10- El Bar M'barek, wali délégué de la circonscription administrative de Bouinan.
- 11- Khaldi Ahcène, wali délégué de la circonscription administrative de Ali-Mendjeli.
- 12- Necib Nadja, wali déléguée de la circonscription administrative de Sidi Abdallah.
- 13- Habita Mohamed Chawki, wali délégué de la circonscription administrative de Draa Errich.

Recul de près de 6% de la facture d'importation

■ La facture des importations des produits alimentaires de l'Algérie a reculé de près de 6%, durant les sept premiers mois de 2019, selon la direction générale des Douanes algériennes.

Par Salem K.

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 4,87 milliards de dollars (mds usd) sur les sept premiers mois de l'année en cours, contre 5,18 mds usd durant la même période de 2018, soit une baisse de 303,63 millions de dollars (-5,86%), précise la direction des études et de la prospectives des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes. Représentant 33,19% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,62 md usd, contre 1,85 md usd en 2018, soit une baisse de 12,54%. Les importations des produits laitiers ont également reculé à 777,08 millions usd, contre 878,69 millions usd, en baisse également de près de 11,6%. La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 419,02 millions usd, contre 516,26 millions usd (-18,84%). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 356,76 millions usd, contre 452,22 millions usd, en baisse de -21,11%. De janvier à juillet derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur. Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 204,74 millions usd, contre 210,82 millions de dollars (-2,88%), et celles des légumes avec (-4,49%), totalisant 160,77 millions usd, contre 168,32 millions usd durant la même période



Ph.D.R.

de de comparaison.

Médicaments: recul de 8,7% de la facture des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles, les animaux vivants et enfin des préparations alimentaires diverses. Ainsi les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 229,20 millions usd les sept mois 2019, contre 120,52 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une

hausse de 90,18%. Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrés à 182,73 millions usd, contre 109,26 millions de dollars, soit une hausse de 67,24%, détaille la DEP. Les importations des animaux vivants ont atteint 164,48 millions usd, contre 122,52 millions usd (+34,26%) durant la même période de comparaison. Cette variation haussière a concerné aussi les préparations alimentaires diverses qui sont passées de 192,87 millions usd à 197,70 millions usd (+2,50%). En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 563,61 millions usd, contre 556,27 millions usd (+1,32%). Concernant l'huile de soja et ses

fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de 6,94%, en s'établissant à 383,22 millions usd, contre 358,36 millions usd. Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse de -8,73%, en s'établissant à 688,81 millions usd, contre 754,73 millions usd. Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production

nationale. Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de ramadan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

S. K.

Prix

Le pétrole baisse mais reste soutenu par le risque élevé en Arabie saoudite

Les prix du pétrole baissent légèrement hier en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs suivent de près l'évolution de l'approvisionnement en Arabie saoudite, dans le sillage d'une attaque contre des installations pétrolières samedi. Vers 09h05 GMT, le baril de Brent de la

mer du Nord pour livraison en novembre valait 64,23 dollars à Londres, en baisse de 0,50% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en octobre s'échangeait à 58,92 dollars, 0,71% de moins que la veille. Mardi, le pétrole avait brutalement

chuté de plus de 5% après des affirmations de Ryad selon lesquelles la production serait rétablie fin septembre. Cependant, «les prix restent élevés malgré cette chute car les investisseurs ont incorporé un risque géopolitique plus fort dans leurs prix», a expliqué Neil Wilson, analyste

chez Markets.com. La chute de mardi a fait suite à une envolée des cours du pétrole lundi provoquée par une attaque de drones contre des installations pétrolières en Arabie saoudite. Ces installations, qui produisaient la moitié du pétrole du royaume, soit plus de 5% de la production mondiale, ont

été mises hors d'état de marche par l'attaque, faisant craindre aux investisseurs un manque d'offre. Mais le ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdel Aziz ben Salmane, a confirmé mardi que la production pétrolière de son pays serait rétablie fin septembre. Le ministre a également affirmé, lors d'une conférence de presse, que l'approvisionnement en pétrole de l'Arabie saoudite avait retrouvé son niveau initial. Par ailleurs, les investisseurs attendaient la publication plus tard dans la journée de l'inventaire des stocks de pétrole américains. Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg, les investisseurs s'attendent à une baisse des stocks de brut de 2,3 millions de barils, une baisse pour l'essence de 750 000 barils, et une hausse des autres produits distillés de 500 000 barils pour la semaine achevée le 13 septembre.

R. E.

N. T./ agences

Changes

Le euro en baisse face au dollar en attendant la Fed

Le euro baissait face au dollar hier, avant le dénouement d'une réunion de la Réserve fédérale américaine, plus incertain qu'il y a quelques jours. Vers 08h40 GMT, l'euro perdait 0,28% face au billet vert, à 1,1042 dollar. Les responsables de la Banque centrale américaine doivent dévoiler leur décision sur le niveau des taux d'intérêt à 18h00 GMT. Alors qu'une baisse des taux était presque unanimement attendue au début du mois, les investisseurs sont désormais beaucoup plus partagés, a expliqué Connor Campbell, analyste pour Spreadex. «L'amélioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine, une inflation sous-jacente (américaine) au plus haut depuis

un an et le bond des prix du pétrole ont jeté le doute sur la décision de la Fed», a-t-il précisé. La perspective d'une baisse des taux d'intérêt pèse en principe sur la devise concernée en la rendant moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. Mais malgré les attentes du marché, le billet vert est resté solide ces dernières semaines. «Le dollar est toujours échangé en tant que valeur refuge», et profite donc des incertitudes politiques et économiques, a souligné Thu Lan Nguyen, analyste pour Commerzbank, qui s'interroge sur le maintien de cette divergence entre la politique monétaire et les cours. Outre la décision sur les taux directeurs, «les investisseurs veu-

lent en savoir plus sur les plans de la Fed pour augmenter les liquidités à court terme» alors que l'institution a dû injecter mardi des fonds en urgence pour maintenir son taux au jour le jour, a expliqué Ipek Ozkardeska, analyste pour London Capital Group. Pour des raisons techniques, le taux des prises en pension à un jour (repo) a fortement grimpé mardi, dépassant trop largement celui des taux fixé directement par l'institution et qui évolue entre 2% et 2,25%. Cet événement a accru «les inquiétudes sur le fait que la Fed pourrait perdre le contrôle sur les taux d'emprunt à court terme», a signalé Ipek Ozkardeska.

Ouargla

Vers l'extension de l'expérience du fourrage du panicum

■ La ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (20 km au nord de Ouargla) s'emploie à développer l'expérience de la culture du panicum auprès des agriculteurs de la région, a-t-on appris hier des responsables de la FDPS.

Par Nassima A.

L'opération visant l'extension de ce type de cultures fourragères en régions sahariennes s'inscrit dans le cadre de la convention signée avec l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) de Biskra et une entreprise nationale spécialisée dans les produits agricoles, a expliqué la directrice de la ferme de Hassi-Benabdallah, M^{me} Wafa Moussi. L'expérience a donné lieu à la culture d'une superficie de 500 m², irriguée via

le système du goutte-à-goutte, de cette plante fourragère aux caractéristiques de résistance à la sécheresse et à la salinité de l'eau et du sol, en vue d'évaluer son adaptation avec les conditions naturelles et climatiques locales, a-t-elle précisé.

Riche en protéines, parfois plus que la luzerne, le panicum est utilisé par les éleveurs dans différents pays comme substitut fourrager à moindre coût et à grand apport nutritif pour l'engraissement et la lactation des bêtes, selon les explications fournies.

La ferme de Hassi-Benabdallah

a procédé également, dans le cadre de la diversification de la flore fourragère, à l'ensemencement de deux variétés de cette espèce végétale, dont la panicum maximum et virgatum, en vue d'étudier leur adaptation au milieu saharien.

Par ailleurs, l'expérience de la culture, ces dernières années, du quinoa a donné des résultats encourageants, augurant d'un avenir prometteur pour ce genre culturel susceptible de contribuer à la diversification nutritionnelle et d'être généralisée à d'autres sols présentant une haute salinité et un déficit en res-



sources hydriques, notamment dans les zones arides et semi-

arides. La ferme de démonstration et de production de semences de Hassi-Benabdallah s'emploie à être, techniquement, aux côtés des agriculteurs et de trouver des solutions à leurs problèmes liées notamment aux rudes conditions climatiques, la salinité et la sécheresse, par l'adoption de nouvelles techniques et l'expérimentation de nouvelles espèces culturales susceptibles de leur ouvrir des perspectives. Cette ferme est chargée également de l'organisation de nombreuses campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des nouvelles techniques, leurs techniques et vertus, en vue d'encourager les agriculteurs de s'initier à ces types d'expérience.

N. A./APS

Oran

36 millions DA pour le soutien des agriculteurs en irrigation par aspersion

Le secteur agricole d'Oran a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 36 millions DA pour soutenir les agriculteurs à l'acquisition de matériel d'irrigation par aspersion et promouvoir l'économie de l'eau, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles. L'aide financière cible les agriculteurs activant en céréaliculture et en culture fourragère pour acquérir du matériel d'irrigation, mais aussi l'arboriculture fruitière (agrumes, pommiers) et la culture de la tomate industrielle, selon le service d'organisation de la production et appui technique à

la DSA. Dans ce cadre, 29 dossiers ont été réceptionnés et seront examinés par la commission technique de wilaya composée de représentants de plusieurs secteurs dont la DSA, les subdivisions agricoles, la chambre agricole, la conservation des forêts, la direction des ressources en eau et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). La Direction des services agricoles d'Oran invite les agriculteurs désirant acquérir le matériel d'irrigation à se rapprocher des subdivisions agricoles pour déposer leurs dossiers et profiter du soutien accordé par l'Etat qui englo-

be aussi le périmètre de M'léta. La DSA a lancé des sorties à Oued Tlélât, Boutélis et Gdyl pour sensibiliser les céréaliculteurs sur l'importance de ce soutien et l'opération se poursuit pour toucher d'autres régions à Ain Turk et Es-Sénia. Les agriculteurs bénéficient d'un taux de 50 % du montant global des équipements d'irrigation par aspersion "à condition de déposer un dossier et de disposer d'une source d'eau et de n'avoir bénéficié d'aucun soutien en irrigation d'appoint, exception faite pour l'extension des terres agricoles.

Samy Y.

Tizi-Ouzou

Des subventions financières pour la réfection de structures scolaires seront sollicitées

Des demandes d'octroi de subventions financières pour la réfection des établissements scolaires au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou seront adressées aux ministères des Finances et de l'Éducation nationale, a indiqué le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui. «Un rapport détaillé sur l'état de

certaines structures scolaires a été adressé au premier responsable de la wilaya pour la saisie du ministère des finances afin d'inscrire ces projets en arbitrage pour bénéficier de subventions financières, destinées à effectuer des travaux de réfection au niveau de certaines structures et à lancer des chantiers de

construction de nouveaux projets», a-t-il précisé. Plusieurs établissements, notamment, des écoles primaires, ont été fermés ces derniers jours par des parents d'élèves à travers plusieurs localités de la wilaya pour cause de leur état vétuste au niveau de plusieurs localités. Un comportement que déplore le

responsable local qui estime que cela «ne constitue pas une solution et perturbe davantage la scolarité des élèves». C'est le cas, notamment, de l'école primaire Ibari Mohamed du village Tala Yaala, dans la commune de Tizi Ghenif, de l'école primaire Bounar Belkacem à Redjaouna dans la commune de Tizi Ouzou,

de celle du village Boumansour dans la commune de Yakouren fermée par les services du CTC et du CEM Chahid Nait Melek Mohamed Akli, au village Berbère dans la commune de Timizart. Par ailleurs, et concernant, l'affectation des diplômés de l'École normale supérieure (ENS) au niveau de la wilaya, il a été procédé début de cette semaine à l'installation de l'ensemble des diplômés de la wilaya dans leurs postes d'emplois, a indiqué Lalaoui. «La problématique des diplômés de l'ENS a été résolue au niveau de la wilaya avec l'installation, pour la plupart dans le cycle primaire, début de cette semaine des 48 diplômés que compte la wilaya», a-t-il soutenu, à ce propos. Dans le même sillage, Lalaoui a affirmé que «plusieurs enseignants portés sur les listes d'attentes ont été, également, affectés à des postes d'emplois à l'occasion de cette rentrée», soulignant que ses services travaillent à résoudre la problématique des transferts inter-wilayas et des affectations pour la gente féminine qui constitue le gros du personnel enseignant au niveau de la wilaya.

N. T.

Guelma

Attribution prochaine de 91 locaux commerciaux à des jeunes porteurs de projets

Au total, 91 locaux réalisés par des établissements sous tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ont été assignés aux jeunes porteurs de projets dans la wilaya de Guelma, conformément aux dernières décisions du gouvernement, a-t-on appris du directeur local de l'emploi, Mohamed Redha Mouradi. S'exprimant à l'occasion du coup d'envoi d'une semaine d'information sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au centre «Oum Medour Abdelhak», en présence des représentants des différents dispositifs d'aide à l'emploi, ce responsable a indiqué que ces locaux commerciaux inexploités se répartissent dans 6 communes de la wilaya. Affectés aux différents organismes d'aide à l'emploi, conformément aux dernières décisions du

gouvernement de donner la priorité aux jeunes porteurs de projets pour l'attribution de locaux à usage professionnel, ces locaux ont été réalisés par des établissements sous tutelle du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville dans les communes d'Oued Zenati (29), Tamlouka (20), Hammam Debagh (17), Héliopolis (2), Bouchegouf (2), Houari Boumedienne (2) en plus du chef-lieu de wilaya (17), a encore expliqué la même source. M. Mouradi a dans ce contexte révélé que 13 décisions d'affectation ont été remises durant le mois d'août à des bénéficiaires de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), en attendant la poursuite d'opérations similaires durant les prochains jours. Inaugurée par le

wali, Kamel Abl, cette semaine d'information à laquelle participe les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie et l'artisanat et des métiers de Guelma, offre l'opportunité au public de faire un petit tour d'horizon des différentes spécialités dispensées par le secteur la formation professionnelle et se renseigner sur les dispositifs d'aides à l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes dans le monde du travail. Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkrim Driss a fait savoir que près de 3 000 nouveaux apprenants se sont inscrits pour cette rentrée de septembre qui a vu l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités parmi lesquelles le traitement et la valorisation des déchets.

Y. H./ R.R.



Bilan d'au moins 48 morts

Afghanistan : double attentat pendant la campagne électorale

■ Au moins 48 personnes ont été tuées lors de deux attentats-suicide, l'un contre un meeting électoral du président Ashraf Ghani et l'autre à Kaboul, tous deux revendiqués par les talibans qui considèrent le scrutin présidentiel prévu le 28 septembre comme illégitime.

Par Rosa C.

La première attaque, menée par un kamikaze à moto, s'est produite en fin de matinée mardi à Charikar, une localité de la province de Parwan à une heure de route au nord de la capitale, a indiqué Nasrat Rahimi, porte-parole du ministère de l'Intérieur. L'explosion, qui est survenue près du premier poste de contrôle donnant accès au meeting électoral, a fait «26 morts et 42 blessés», a-t-il dit. Parmi les victimes figurent «des femmes et des enfants», a précisé à l'AFP le directeur de l'hôpital de Parwan, Abdul Qasim Sangin. Le président Ghani en revanche n'a pas été blessé. Un autre attentat-suicide est survenu

un peu plus d'une heure plus tard dans le centre de Kaboul. Selon des photos de services de sécurité privée, il s'est produit près d'un centre de recrutement de l'armée. «Vingt-deux personnes, dont six membres des forces de sécurité, sont mortes et 38 ont été blessées dans cet attentat terroriste, œuvre d'un kamikaze», a dit le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Là encore, «des femmes et des enfants» font partie des victimes. Les talibans ont revendiqué les deux attaques, rappelant avoir sommé la population de ne pas participer aux réunions électorales en vue de la présidentielle. Un «moudjahidine de (la province de) Paktika a mené une attaque suicide contre l'administra-

tion du personnel du ministère de la Défense à Kaboul (...) en tuant des dizaines et en blessant des dizaines de personnes», ont-ils indiqué dans un communiqué. Ils ont aussi revendiqué l'attentat à Parwan, déclarant que «l'attaque visait une réunion faisant la promotion des élections fantômes». «Nous avions déjà prévenu les gens de ne pas participer aux réunions électorales, et s'ils y subissent des pertes c'est sous leur responsabilité», ont-ils ajouté. L'attentat de Parwan est le plus meurtrier à viser directement la campagne électorale depuis son lancement le 28 juillet. Une attaque, ayant fait 20 morts, avait visé ce jour-là les bureaux de l'Afghanistan green trend (AGT), un mouvement politique fondé par Amrullah Saleh, présent sur la liste d'Ashraf Ghani en position de premier vice-président. Sur une photo prise par un journaliste local à Parwan, on voit les restes d'une moto calcinée, sur laquelle se trouve un corps recouvert d'une couverture, contre une voiture de police gravement endommagée. Des pompiers nettoient le sol alentour avec une lance d'incendie. Selon une porte-parole du gouverneur de la province, Wahida Shahkar, «l'explosion est survenue pendant que M. Ghani s'adressait à ses partisans. Il est sain et sauf». Elle a ajouté que per-



Ph. > D. R.

sonne dans son équipe n'avait été atteint. Les talibans ont annoncé au début de la campagne électorale qu'ils feraient tout pour perturber le scrutin. Ils ne reconnaissent aucune légitimité aux autorités afghanes, avec lesquelles ils ont toujours refusé le dialogue. De nombreux observateurs s'attendaient à un regain de violence de leur part après la récente rupture par le président américain Donald Trump des négociations avec le mouvement taliban sur un retrait progressif des forces américaines. La décision de Washington est intervenue après l'attentat du 5 septembre à Kaboul, lui aussi revendiqué par les talibans, qui avait fait douze morts dont un sol-

dat américain. Alors que le gouvernement américain s'était montré discret dans ses condamnations de précédentes attaques pendant qu'il négociait avec les insurgés, le secrétaire d'État Mike Pompeo a accusé mardi les talibans de «démontrer leur mépris flagrant pour le peuple et les institutions» de leur pays. «Pour que les Afghans puissent vraiment se réconcilier, les talibans doivent commencer par prouver un attachement sincère à la paix plutôt que de continuer sur la voie de la violence et de la destruction», a-t-il insisté dans un communiqué.

R. C.



Commentaire

Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup en France appréhendent un match retour lors de la prochaine présidentielle entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron. Depuis 2017 aucune figure politique n'a réussi à s'imposer et à se positionner pour l'élection de 2022 faisant de la patronne du Rassemblement national et du président de la République les deux candidats les plus crédibles pour un second tour. Et cette semaine les deux personnalités politiques ont offert un avant-goût de ce à quoi pourrait ressembler la prochaine campagne présidentielle. En effet, Marine Le Pen a répliqué mardi aux propos d'Emmanuel Macron qui a durci la veille son discours sur l'immigration face aux parlementaires LREM. Un discours ferme auquel la cheffe du RN ne croit pas, y voyant une manœuvre électorale. Le chef de l'État français a affirmé lundi soir, devant sa majorité et le gouvernement, qu'il fallait regarder le sujet de l'immigration «en face» et ne pas être «un parti bourgeois», car ce sont les classes populaires «qui vivent avec» et ont migré vers l'extrême droite. «On a eu un débat sur l'immigration il y a quelques mois, me semble-t-il, à l'Assemblée nationale. Toutes les propositions que nous avons mises sur la table pour empêcher ce détournement, notamment du droit d'asile (...) ont été blackboulées par les députés En marche ! Donc je n'y crois pas», a déclaré la présidente du RN. Sur l'immigration, «ça fait deux ans et demi que Macron n'a rien vu non plus, qu'il n'a rien écouté», a-t-elle ajouté. Qualifiant d'«électorale» l'attitude de Macron, elle a affirmé en avoir «vu d'autres avant lui», comme Nicolas Sarkozy, durcir le ton sur l'immigration «parce qu'ils s'engagent dans une campagne électorale». Pour la convaincre, Marine Le Pen suggère donc de directement consulter les Français : «Est-ce que ce n'est pas plus clair de demander aux Français (...) oui ou non le droit du sol, oui ou non le regroupement familial, oui ou non la maîtrise à nouveau de nos frontières ?». «Emmanuel Macron clairement s'engage dans la campagne présidentielle», selon elle. Une critique qui ne l'empêche pas d'assumer faire de même, sur l'air du «c'est lui qui a commencé» : «A partir du moment où le président se lance dans la campagne présidentielle, je ne vais pas le laisser courir tout seul, donc je me mets également sur la ligne de départ», a-t-elle affirmé, expliquant que rejouer le duel de 2017 ne la dérangeait pas, bien au contraire : «Pourquoi pas ? Pourquoi est-ce qu'il faudrait obligatoirement qu'il y ait à chaque élection des figures qui soient obligatoirement nouvelles ?», a-t-elle jugé. Au-delà des personnes, bien sûr que la confrontation (en 2022) se fera entre un mondialiste et un national, entre deux visions qui sont effectivement contradictoires». Toutefois, rien n'est encore joué et il reste deux ans et demi pour une nouvelle personnalité présidentielle crédible d'émerger et d'offrir une alternative crédible à Macron et Le Pen. L'apparition d'un nouvel inconnu, tel que Macron, qui ravirait la présidentielle est peu probable, et parmi les personnalités politiques connues aucune ne semble susciter l'enthousiasme des Français, laissant entrevoir une réédition de la présidentielle de 2017. Reste à voir si cette fois-ci encore les électeurs choisissent de contrer l'extrême droite ou si au contraire ils décideront après plus de quarante ans de finalement lui laisser sa chance de gouverner.

F. M.

Grande-Bretagne

«Risque très réel» d'un Brexit sans accord, l'UE appelle à négocier sérieusement

À six semaines de la date du Brexit, les responsables européens ont alerté hier sur le «risque très réel» d'un divorce brutal du Royaume-Uni et de l'UE, après la rencontre infructueuse Johnson-Juncker de lundi, appelant à ne «pas faire semblant de négocier». «Le risque d'un "no deal" reste très réel, ce sera peut-être le choix du gouvernement du Royaume-Uni, mais ce ne sera jamais le choix de l'Union européenne», a mis en garde le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, dans l'hémicycle du Parlement à Strasbourg. Dans ces six minutes de discours, il a été régulièrement interrompu par les huées des eurodéputés britanniques pro-Brexit, que Jean-Claude Juncker a salués ironiquement comme ses «fans». Le président de la Commission européenne a considéré qu'un accord était «toujours souhaitable et toujours possible». «Je ne suis pas sûr que nous réussissions, il nous reste très peu de temps, mais je suis sûr que nous devons essayer», a considéré le Luxembourgeois qui doit passer le flambeau de l'exécutif européen le 1^{er} novembre à

l'Allemande Ursula von der Leyen. Plus de trois ans après le référendum qui a vu les Britanniques voter à 52% pour une sortie de l'Union européenne, un déjeuner lundi entre le Premier ministre britannique Boris Johnson, Jean-Claude Juncker, le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, et le Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel n'a pas fait avancer le casse-tête du Brexit d'un iota. Boris Johnson envisage ouvertement un divorce sans accord, malgré certaines prévisions alarmantes, de son propre gouvernement, de pénuries alimentaires, de médicaments et de risques de troubles de l'ordre public. «Il ne s'agit certainement pas de faire semblant de négocier», a prévenu hier le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier, s'exprimant également devant le Parlement européen. Une critique voilée qui pourrait viser Boris Johnson, accusé dans son pays de manquer de sérieux dans les négociations. Dans «cette extraordinaire et complexe négociation, il est de notre responsabilité de poursuivre ce processus avec de la détermination, avec de la sincérité», a estimé M. Barnier, insistant

sur le «besoin de solutions juridiquement opérationnelles» concernant la situation de l'Irlande, seul pays avec lequel le Royaume-Uni a une frontière terrestre. La question irlandaise reste au cœur des discussions. Londres exige la suppression du «backstop» ou filet de sécurité, la clause de sauvegarde prévue pour empêcher le retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord, province britannique, et la république d'Irlande. Dans ce cas, l'UE réclame à Londres des solutions alternatives au «backstop», prévu pour maintenir le Royaume-Uni dans un «territoire douanier unique» à défaut d'autre solution. «Cela ne suffit pas de nous expliquer pourquoi il faudrait supprimer le "backstop"», a averti Michel Barnier, expliquant qu'il y avait derrière ce mécanisme «des garanties très concrètes dont tous les citoyens irlandais ont besoin», ainsi que «pour la santé et la sécurité des consommateurs des 27». Lors du débat qui a suivi, le leader des pro-Brexit, l'eurodéputé Nigel Farage a accusé Michel Barnier d'avoir voulu «depuis le début les coincer (les Britanniques, ndlr) à l'intérieur du marché unique».

Une grande perte pour le cinéma algérien

Le réalisateur Moussa Haddad n'est plus

■ La scène culturelle et artistique algérienne est en deuil depuis mardi soir, suite au décès d'un chantre du cinéma, le cinéaste, producteur et réalisateur Moussa Haddad. Après une longue maladie, ce grand homme du cinéma algérien nous quitte, laissant derrière lui plusieurs œuvres filmiques qui témoignent de son professionnalisme, son talent et sa passion pour le cinéma.

Par Abia Selles

Le cinéma algérien est en deuil depuis mardi soir suite au décès du cinéaste, producteur et réalisateur Moussa Haddad. Ce grand homme a longtemps souffert de sa maladie avant de nous quitter à l'âge de 81 ans. Des comédiens, réalisateurs et amis du défunt ont exprimé leur tristesse sur les réseaux sociaux. L'acteur Ahmed Rezzak a publié sur facebook : «Adieu l'artiste». «Profondément attristés par le décès du grand cinéaste algérien Moussa Haddad, réalisateur de plusieurs films à succès qui ont marqué le cinéma algérien d'une empreinte indélébile, le directeur du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou ainsi que l'ensemble du personnel, présentent, en cette douloureuse circonstance, leurs sincères

condoléances à la famille du défunt et les assurent de leur profonde compassion», avait publié le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.

Sa femme, Amina Haddad, a publié sur Facebook une phrase qui a beaucoup touché le public : «Moussa Haddad s'en est allé en douceur... comme il a vécu. Il vous a tant aimé».

Il est à rappeler que Moussa Haddad est né en 1937. Il a commencé sa carrière en travaillant comme assistant du réalisateur italien Gillo Pontecorvo sur le film «La bataille d'Alger» et de Enzo Perri («Trois pistolets pour César»), avant de réaliser «L'inspecteur Tahar» en 1967, sa première œuvre qui a remporté un franc succès.

Moussa Haddad a également signé «Les vacances de l'inspecteur Tahar», une comédie à succès sortie en 1972, suivie la

même année du film «Sous le peuplier».

Il est aussi le réalisateur de «Hassan Terro au maquis» (1978), «Les enfants de novembre» (1975), «Libération» (1982) ou encore «Made In» (1999).

Moussa Haddad revient, après une longue absence, derrière la caméra, avec le film «Harraga Blues», un drame social sur la migration clandestine sorti en 2012.

En tant que producteur, Haddad est l'auteur du premier vidéoclip algérien pour une chanson de Boualem Chaker.

Le défunt a été inhumé hier dans l'après-midi, selon sa famille.

A. S.



Moussa Haddad

Séminaire international sur la traduction, le théâtre et l'identité

Plusieurs chercheurs en débat à Oran

Les travaux du séminaire international sur la traduction, le théâtre et l'identité, organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), ont débuté mardi à Oran. Cette rencontre, organisée en collaboration avec le théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula», enregistre la participation d'universitaires et chercheurs de plusieurs régions du pays, de Jordanie, de Tunisie et d'Espagne.

A l'ouverture des travaux, la coordinatrice du séminaire, Soraya Mouloudji Guerroudj, a souligné que l'intérêt porté à la

traduction théâtrale n'a débuté à travers le monde que depuis les années 60, «d'où la nécessité de rattraper ce retard et de renforcer les visions, perceptions théoriques et méthodologiques devant relancer la traduction théâtrale», a-t-elle estimé. Elle a souligné que cet événement scientifique traitera de la notion de texte théâtral, ses caractéristiques, ses approches, ses techniques et les méthodes suivies pour la traduction du texte dramatique et sa relation avec la question de l'identité.

De son côté, le directeur du théâtre régional d'Oran, Mourad

Senoussi, a souligné que le théâtre ne peut progresser sans savoir et connaissances et des contributions des centres de recherche. Il a estimé que «le théâtre ne peut se satisfaire des avis de ses adeptes pour répondre aux questions et interrogations qui l'entourent». Lors de la séance d'ouverture, l'assistance a suivi une intervention de l'universitaire Abderrahmane Zaoui de l'université d'Oran 1, à travers laquelle il a abordé la traduction du texte théâtral en soulignant la particularité de ce travail car, a-t-il indiqué, «il est difficile de traduire un texte artis-

tique». L'intervenant a appelé à s'intéresser, au niveau des universités, des centres de recherche, à la traduction des textes dramatiques et des autres sciences sociales et humaines. Cette rencontre internationale de deux jours vise à mettre en exergue la place qu'occupe la traduction théâtrale, à diagnostiquer ses problèmes, à enrichir le débat sur le soutien de la traduction et théâtre et traducteurs, à développer la culture de traduction chez l'individu et proposer des stratégies devant relancer le théâtre et la traduction.

Des interventions sont pro-

grammées sur le texte théâtral algérien et patrimoine populaire, la terminologie authentifiée dans le dictionnaire de la langue dramatique, la traduction et l'identité, le théâtre algérien entre le local et universel et le théâtre amazigh et ses rapports entre l'identité et la fiction. M. K.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El Feth)

Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Institut français d'Alger
Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Maison de la culture
Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Du 17 au 21 septembre à partir de 20h30 :

Sixième édition des Journées nationales de la chanson chaâbi, sous le slogan «Le chaâbi, art et patrimoine».

Théâtre de verdure
Laâdi-Flicli (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)

Jeudi 19 septembre à partir de 20h30 :

Concert de Kendji Girac. Prix des billets à partir de 3 000 DA. Point de vente : Théâtre de verdure, de 10h à 19h.

La jeune écrivaine Nardjesse Benhamida

Parution de «El Djaouhara», son premier roman

La jeune écrivaine Nardjesse Benhamida a enrichi, du haut de ses 16 printemps, la bibliothèque littéraire de la wilaya de Mila avec son tout premier roman intitulé «El Djaouhara» (Le joyau).

Native de la ville de Oued Nja (à l'ouest de Mila), cette élève en deuxième année secondaire a affirmé, mardi à l'APS, que cet ouvrage publié par Dar El-Houda comprend plus de 140 pages scindées en 14 chapitres et raconte les péripéties de Salem, le personnage principal, dont la quête pour un emploi lui fait croiser la route du malveillant Djaoued.

Ce dernier s'était engagé à aider Salem pour trouver un travail et subvenir à ses besoins, mais il s'est retrouvé près d'un

cimetière, lieu où cette histoire teintée d'imaginaire commence avec les subterfuges de Djaoued qui tente de lui faire croire que grâce aux pouvoirs d'une pierre lumineuse appelée «El Djaouhara», il allait exaucer son vœu en le téléportant dans une autre dimension. D'un seul coup, Salem se retrouve seul dans un monde étrange, sans travail et à partir de là il commence à se parler et sombre dans la mélancolie, amplifiée par des émotions conflictuelles tout en réagissant à son nouvel environnement et cette nouvelle dimension de la planète Terre, ce qui a exacerbé sa situation et lui fait haïr Djaoued.

Nardjesse a précisé, à cet effet, qu'à travers son ouvrage, elle a voulu transmettre au lec-

teur tout ce qu'a vécu Salem dans un style descriptif captivant et simple pour véhiculer avec précision le message recherché.

Elle a ajouté qu'une succession d'événements réunira par la suite Salem et Djaoued, qui est devenu une bonne personne en aidant finalement le principal personnage du roman à retourner sur Terre.

Ce geste a annihilé en définitive toute haine et désir de vengeance chez Salem, grâce au pardon qui représente le réel «joyau» qui a permis de faire revenir Salem de la troisième dimension «complexe» de la Terre vers son monde habituel.

C'est ce même esprit de tolérance et de pardon que l'auteur du roman veut insuffler au lecteur à travers son travail inspiré,

avec une part d'imaginaire, de notre société et de son vécu empreint de valeurs et de belles qualités.

La jeune écrivaine a également souligné que ce roman est le premier d'une série d'ouvrages fictifs sur lesquels elle travaille, en plus d'autres œuvres du même genre qu'elle envisage de publier à l'avenir avec le soutien et les encouragements de ses parents notamment.

Concernant la conciliation entre l'écriture et les études, l'auteur de «Djaouhara» a souligné qu'elle veille scrupuleusement à obtenir de bons résultats au lycée, précisant qu'elle écrit généralement durant les vacances et ses moments de repos.

F. H.



CAN 2019

Ghorbal, Gourari et Itchiali récompensés

LES ARBITRES Mustapha Ghorbal, Mokrane Gourari et Abdelhak Itchiali ont été honorés par la Fédération algérienne de football, lors d'une petite cérémonie ayant précédé les travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de l'instance, tenue mardi au Centre technique national de Sidi-Moussa. Des trophées et des cadeaux symboliques ont été remis à ces referees, notamment, pour leur bon parcours lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) disputée en Egypte et ayant vu l'Algérie sacrée. C'était même un double hommage, puisque la FAF a chargé des

membres de l'Equipe du FLN de leur remettre ces trophées. Ainsi, Ghorbal a reçu ses cadeaux de la part de Mohamed Maouche, Gourari de la part de Saïd Amara et Itchiali de la part de Abdelkrim Kerroum. Les organisateurs de la cérémonie ont tenu également à observer une minute de silence à la mémoire des acteurs du football disparus dernièrement, notamment les anciens joueurs Kechamli et Krokro, ainsi que l'ancien président de la JSM Béjaïa, Zahir Tiab. Les organisateurs ont même eu une pensée pour les supporters décédés à Jijel, en fêtant le sacre de la sélection nationale en Egypte.

Boxe / mondiaux 2019 (8^e de finale)

Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) éliminé

LE BOXEUR algérien Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) a été battu ce mardi par l'Allemand l'Allemand Tiafack Nelvie en huitième de finale des mondiaux-2019 qui se déroulent à Ekaterinbourg (Russie). Bouloudinats, dernier boxeur algérien encore en lice, a été largement dominé par son adversaire allemand aux points (5-0). Un peu plus tôt, son compatriote Chams Eddine Kramou (69 kg) avait été sorti par le Japonais Okazawa Sewonrets. Le pugiliste algérien s'est incliné face au N.7 mondial aux points (5-0). Avec l'élimination de ces deux derniers boxeurs encore en lice jusque-là, la boxe algérienne n'a plus de représentants dans cette compétition internationale. Les cinq autres boxeurs algériens engagés avaient quitté les mondiaux 2019 dès les premiers tours. Abdelhafid Benchabla (-91 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Mohamed Flassi (-52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Réda Benbaziz (-63 kg) avaient été sortis en 16^e de finale. L'Algérie a engagé sept boxeurs dans ce rendez-vous pugilistique qui se tient du 9 au 21 septembre, en présence de près de 450 athlètes de 87 pays.

JM Oran-2021

Le logo et la mascotte de la 19^e édition sont connus

LE LOGO et la mascotte de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va abriter Oran en 2021 et qui représentent l'identité visuelle de cette édition, ont été dévoilés mardi soir lors d'une cérémonie organisée dans la ville hôte de la manifestation sportive. L'opération, qui a été rehaussée par la présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, M. Rebhi et le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Bernaoui, ainsi que les autorités locales, constitue une «nouvelle étape franchie» dans le processus des préparatifs de cet événement sportif que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975, a déclaré Salim Iles, le directeur général des JM, dans son allocution d'ouverture de la cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel Meridien. «En 1975, Alger était au firmament du ciel méditerranéen. 44 ans après, j'ai l'immense honneur et la lourde responsabilité de diriger l'organisation de cette importante manifestation sportive», a-t-il dit. Il a estimé, en outre, que le passage à cette nouvelle étape, consistant en la mise en place de l'identité visuelle des jeux «permettra à nos sociétés de vivre pleinement les JM Oran 2021 et de renforcer la promotion du dialogue pour la paix et l'amitié entre les peuples. Sa puissance médiatique et ses vertus fédératrices représentent les éléments fondamentaux de tout grand événement», a-t-il poursuivi.



Les Sanafirs doivent se relancer

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Thiago Di Brado (45+4), Thiago Augusto (79) pour Al Muharraq. A rappeler qu'au match aller disputé au stade Hamlaoui, le CSC s'était imposé sur le score de 3-1. Le club bahreïni se qualifie pour les 8^e de finale grâce au but inscrit en déplacement à Constantine. Cette élimination précoce confirme un peu plus le passage à vide du CSC en ce début de saison où il est toujours en quête de sa première victoire en championnat de Ligue 1. Il est clair

que cet énième échec met le coach français Lavagne sur le gril, puisqu'il est plus que jamais menacé de limogeage vu que le club a raté tous ses objectifs avec lui. Ainsi, cette élimination vient après le départ catastrophique en championnat où l'équipe a réalisé des résultats négatifs. Toutefois, ce ne sera pas facile de démettre ce technicien de son poste, sachant qu'il a un contrat en béton. Ainsi, si le club venait à résilier son contrat il sera contraint de lui payer l'équivalent d'une année, ce qui n'est pas facile pour les dirigeants, surtout que le coach a déposé son contrat au niveau de la FIFA.

Cela dit, il n'est pas exclu que les dirigeants engagent des négociations avec lui pour rompre le contrat surtout que cela ne marche plus entre lui et les joueurs qui ne se sentent plus à l'aise avec lui, d'où cette situation difficile entre eux. Les propriétaires d'Abar (une filiale de la Sonatrach) vont exploiter toutes les pistes et feront tout leur possible pour trouver l'entraîneur qui se doit de relancer le club pour jouer les premiers rôles, surtout avec tous les moyens financiers mis à sa disposition.

M. M.

Abderrauof Bernaoui,

«Après huit ans de professionnalisme, l'échec est palpable»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrauof Bernaoui, a estimé, mardi à Oran, que «le mode professionnel dans le football algérien a été voué à l'échec après huit ans de pratique». «Au regard des gros moyens mobilisés par l'Etat au profit des clubs de football, notamment ceux de l'élite, je peux dire sans risque de me tromper que les résultats sont loin des espérances. Après huit ans de professionnalisme, l'échec est palpable, ce qui devrait conduire les responsables de la FAF à engager une réflexion dans ce registre», a-t-il déploré en marge de sa visite d'inspection au

niveau des chantiers du complexe sportif d'Oran. «Je rappelle que des décisions historiques et vitales seront prises dans les prochains jours par le Conseil du gouvernement qui concernent notamment les clubs de la Ligue 1, et ce, afin de les soulager sur le plan financier vu que la quasi-totalité d'entre eux sont confrontés à d'énormes problèmes dans ce registre», a-t-il ajouté.

Pour remettre le train sur les rails, la FAF a procédé à un changement du système de compétition, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire tenue mardi matin à Alger et qui a approuvé à l'unanimité le nou-

veau système de compétition. Le changement touchera tous les paliers et porte sur la réduction du nombre des clubs professionnels à 18 clubs au lieu de 32 à partir de la saison prochaine. Invité à donner son avis à ce propos, le ministre dira que «seul le temps jugera si la décision portant sur le changement du système de compétition des différents paliers dans le football algérien a été judicieuse ou non». «En tant que ministre, nous n'avons pas le droit d'interférer dans les affaires des fédérations. La Fédération algérienne de football (FAF), par le biais de son assemblée générale, a adopté un nou-

veau système de compétition que personne ne peut juger maintenant», a-t-il poursuivi. Cette option a pour but de «sauver le professionnalisme» en Algérie, selon le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, lequel professionnalisme instauré en 2010 a conduit à la faillite de la quasi-totalité des clubs. Assurant être en contact permanent avec la FAF au sujet du changement du système de compétition pour prendre les mesures nécessaires au profit des clubs de l'élite, le même responsable a tenu à adresser un message aux clubs, leur reprochant «le peu d'intérêt accordé à la formation». «Ce que

je constate, c'est que tous les moyens financiers sont orientés par les dirigeants de clubs vers leurs équipes premières, négligeant totalement la formation qui demeure pourtant la gage de la réussite de tout projet sportif», s'est-il encore insurgé. Revenant sur la récente participation du sport algérien aux Jeux africains au Maroc, le ministre a annoncé que la tutelle va désormais récompenser les fédérations qui ont réussi de bons résultats pour la circonstance, en leur accordant plus de moyens financiers pour progresser davantage, contrairement aux fédérations qui étaient loin des prévisions.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset

Une cache d'armes et de munitions découverte

UNE CACHE contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte mardi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 17 septembre 2019 lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de la bande frontalière sud à Tamanrasset/6^e RM, une cache d'armes et de munitions», a souligné le MDN. La

cache découverte contenait «une mitrailleuse lourde de type KPVT de calibre 14.5 mm, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois fusils semi-automatiques de type Simonov, 10 Obus de mortiers de calibre 82 mm, 388 Fusées de calibres 82 et 37 mm, en plus de 847 balles de différents calibres et de sept chargeurs de munitions», a-t-il précisé. Cinq bombes de confection artisanale ont été, par ailleurs, découvertes et détruites à Collo, wilaya de Skikda, par un autre détachement de l'ANP, a ajouté la même source.

Khelil L.

Béjaïa

Une fillette de trois ans fait une chute mortelle

UNE FILLETTE de trois ans (O. D.) a succombé avant-hier à ses blessures, suite à une chute du quatrième étage d'un immeuble situé à la cité 171 logements pépinière, commune de Béjaïa. La victime a rendu l'âme hier matin après des soins intensifs. Par ailleurs, un homme de 40 ans a trouvé la mort dans un accident de la route hier matin au lieu-dit Tizi-Lemaâ, dans la commune d'Amalou. L'automobiliste a fait une chute dans un ravin de plusieurs mètres de profondeur avec son

véhicule, alors qu'il tentait de faire demi-tour, selon le chargé de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Selon les premiers éléments d'informations, le défunt a perdu le contrôle de son véhicule après avoir échoué dans une manœuvre en voulant faire marche arrière.

H. Cherfa

Incendie dans une école coranique au Liberia

De nombreux enfants tués

DE NOMBREUX enfants ont été tués dans un incendie d'origine indéterminée qui a ravagé, dans la nuit de mardi à mercredi, une école coranique des environs de la capitale libérienne Monrovia, ont indiqué la Présidence et un responsable local. Amadou Sherrif, un responsable de la communauté peule dans laquelle s'est produite le drame selon lui, a fait état d'un bilan de 37 enfants tués.

Mais ce chiffre n'a pas été confirmé par ailleurs et les secours opéraient tou-

jours sur place hier matin.

Le président George Weah s'est rendu sur les lieux à Paynesville, un faubourg de Monrovia, selon des médias. «J'adresse mes prières aux familles des enfants qui sont morts la nuit dernière à Paynesville dans l'incendie qui a ravagé leur école», a tweeté le président libérien.

«C'est un moment éprouvant pour les familles des victimes et pour tout le Liberia», a-t-il ajouté.

A. R.

Egypte

Neuf terroristes tués dans des fusillades avec la police

NEUF terroristes ont été tués dans des échanges de tirs lors de deux descentes de police dans l'est et le sud du Caire, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur égyptien. Les descentes de police visaient des caches où s'abritaient «des éléments terroristes», selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, qui n'a pas précisé si les fusillades avaient fait des victimes du côté des forces de l'ordre. «Parmi les tués figure un dirigeant du mouvement Liwa al-Thawra (la brigade de la révolution), Mahmoud Gharib Quassem», poursuit le communiqué. Le mouvement Liwa al-Thawra est apparu en 2016 et a revendiqué des attaques meurtrières contre la police et l'armée égyptiennes. La sécurité reste une préoccupation majeure pour l'Égypte, où les forces de sécurité sont la cible de nombreuses attaques terroristes. Pour faire face à cette vague de violence, l'armée a lancé en février 2018 une vaste opération «antiterroriste» dans le Nord-Sinaï où est active la branche locale de l'organisation terroriste auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech). Environ 650 terroristes ont été tués depuis février 2018, ainsi que près d'une cinquantaine de militaires égyptiens, selon les autorités.

H. N.

Le cinéaste Moussa Haddad s'en est allé



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béchar

Il perd la vie après avoir sauvé ses deux enfants de la noyade

■ Un quadragénaire s'est noyé mardi en début de soirée dans une mare d'eau, à proximité de l'oued Tighiliine, au nord de Béchar, après avoir sauvé ses deux enfants (7 et 3 ans) d'une noyade, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Protection civile.

Par Tahar G.

La victime a plongé pour secourir ses deux enfants qui appelaient à l'aide et a sombré après les avoir sauvés de la noyade, dans les eaux boueuses de la mare profonde de plus de cinq mètres, a précisé à l'APS le capitaine Kadouri Boufeldja, premier responsable de l'unité principale de la PC de Béchar. «Nos plongeurs spécialisés dans ce type d'interventions ont pu, après des recherches intenses, retrouver et remonter le corps de la victime vers 21 heures, avant de l'évacuer vers la

morgue de l'hôpital Tourabi-Boudjemaa de Béchar», a signalé le capitaine Kadouri. Il a appelé, à cette occasion, à la précaution des citoyens quand ils se

rendent à proximité de pareils lieux, surtout quand ils sont en compagnie d'enfants.

T. G./APS

Librairie Point Virgule-Chéraga

Rencontre avec Fateh Boumahdi

FATEH BOUMAHDI sera présent samedi 21 septembre à partir de 14h à la Librairie Point Virgule-Chéraga pour une rencontre autour de son premier récit ouvrage «Avec toi je perds mes repères»

Fateh Boumahdi est un amoureux de la langue de Molière et un féru de littérature depuis son plus jeune âge. Il s'est mis à l'écriture depuis l'âge de vingt ans avec son premier récit.

R. C.

Importation, récupération et recyclage

Les modalités d'agrément fixées pour les métaux précieux

Les modalités d'agrément pour l'exercice des activités d'importation, de récupération et de recyclage des métaux précieux ont été fixées par un arrêté ministériel publié au Journal officiel

(JO) n° 56. Cet arrêté du ministère des Finances a pour objet de «modifier et de compléter les dispositions de l'arrêté du 4 février 2016 fixant les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation d'or, d'argent et de platine bruts, mi-ouvrés ou ouvrés et l'activité de récupération et de recyclage des métaux précieux». Selon les dispositions de cet arrêté, la souscription au cahier des charges doit être accompagnée d'un dossier, déposé auprès de la Direction des impôts de wilaya territorialement compétente, comprenant notamment l'attestation justifiant l'expérience professionnelle dans le domaine de la transformation ou de l'affinage de l'or et de l'argent et du platine. Elle doit également être accompagnée de l'attestation de conformité pour ce qui est des normes

relatives à l'environnement et à la sécurité, la copie du contrat de concession commerciale, de franchise ou de licence de marque et une copie conforme à l'original des statuts. L'octroi de l'agrément est subordonné à l'accord du directeur régional des impôts, sur la base d'une enquête de conformité préalable aux prescriptions du cahier des charges, des services compétents de l'administration fiscale, selon l'arrêté. «Si l'enquête révèle la conformité effective au cahier des charges et aux formalités y afférentes, l'agrément est délivré par le directeur des impôts de wilaya territorialement compétent dans un délai ne dépassant pas trente jours, à compter de la date du dépôt du dossier», lit-on dans l'article 5 de l'arrêté ministériel.

M. Y.